

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 18 février 2020

Objet de délibération :

Compte administratif 2019

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 42 délégués sur 82, convoqués le 11 février 2020

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames MC Barillot-G. Levrat -E. Juillard- V. Bernard- F. Veysset
Messieurs C. de Boissieu -D. Fabre-M. Chevé-J. Doche- JM Salvadori-F Boeglin- P.
Vernay -D. Beguet - G Balufin- J. Rolland

CC de la Côtière à Montluel : Monsieur G. Raphanel

CC Miribel et du Plateau : Messieurs A. Gadiolet - J. Collomb et X. Deloche

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Madame S. GOY-CHAVENT et Monsieur JM Billet -

Est élu secrétaire de séance : M. Jacques BERTHOU (C.C. de Miribel et du Plateau)

La Présidente présente le compte administratif 2019.

Celui-ci présente les résultats suivants (détaillés en annexe) :

pour la section de fonctionnement, un résultat de clôture 2019 excédentaire de 54 242,79 €,

pour la section d'investissement, un résultat de clôture 2019 excédentaire de 84 001,51 €.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, considérant que l'ordonnateur a bien enregistré toutes les opérations de l'exercice 2019,

APPROUVE sous la Présidence de Jacques BERTHOU, le compte administratif 2019,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus.

La Présidente du syndicat mixte,

Jacqueline SELIGNAN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le

Affichée le

COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain

	Prévisions	Réalizations	Crédit disponible
Dépenses de fonctionnement	249 895,00	200 679,82	49 215,18
Chapitre 011	68 015,00	39 197,41	28 817,59
60622 Achats non stockés de carburants	850,00	640,64	209,36
6064 Fournitures administratives	850,00	130,22	719,78
6132 Locations immobilières	6 000,00	4 095,10	1 904,90
6135 Locations mobilières	10 000,00	12 385,41	-2 385,41
61558 Autres biens mobiliers	100,00	379,00	-279,00
6156 Maintenance	7 245,00	3 701,07	3 543,93
6161 Assurance	2 300,00	2 018,13	281,87
617 Etudes et recherches	16 950,00	1 200,00	15 750,00
6182 Documentations générales et techniques	2 300,00	2 385,62	-85,62
6184 Versement à des organismes de formation	500,00	150,00	350,00
6185 Frais de colloques et séminaires	5 500,00	4 950,22	549,78
6225 Indemnités aux comptables	300,00	283,64	16,36
6226 Honoraires	5 000,00	350,00	4 650,00
6236 Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00	3 000,00
6237 Publications	0,00	2 280,00	-2 280,00
6251 Voyages et déplacements	1 620,00	1 184,11	435,89
6257 Réceptions	2 500,00	1 511,82	988,18
6261 Frais d'affranchissement	1 000,00	429,90	570,10
6262 Frais de télécommunications	2 000,00	1 122,53	877,47
Chapitre 012	113 060,00	105 614,77	7 445,23
6332 FNAL	60,00	55,38	4,62
6336 CGFPT/CNFPT	1 200,00	999,71	200,29
641 Rémunérations du personnel	81 000,00	73 356,22	7 643,78
6451 URSSAF	9 200,00	8 577,36	622,64
6453 Caisses de retraites	18 200,00	17 840,60	359,40
6455 Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	3 825,50	-1 825,50
6475 Médecine du travail	200,00	160,00	40,00
6478 Autres charges sociales diverses	800,00	800,00	0,00
Chapitre 65	20 650,00	20 292,52	357,48
6531 Indemnités du Président	9 000,00	8 270,72	729,28
6532 Frais de mission	0,00	340,00	-340,00
6533 Cotisations de retraite	350,00	347,38	2,62
65548 Autres contributions	11 300,00	11 309,00	-9,00
Chapitre 67	0,00	0,00	0,00
6718 Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	33 160,00	35 575,12	
6811 Dotations amortissements et	33 160,00	35 575,12	

provisions			
022	15 010,00	0,00	13 000,00
022 Dépenses imprévues	15 010,00	0,00	13 000,00
023	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement	249 895,00	190 685,30	
Chapitre 013		1 290,00	
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	417,00	
6479 Remboursements sur autres charges sociales		873,00	
Chapitre 70		2 250,00	
70878 Autres produits – remboursement frais		2 250,00	
Chapitre 74	158 707,00	159 964,06	
74751 Groupements de collectivités	15 200,00	16 058,70	
74758 Autres groupements	143 507,00	143 905,36	
Chapitre 75	0,00	1,24	
7588 Produits divers de gestion courante	0,00	1,24	
Chapitre 77	26 951,00	27 180,00	
777 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	26 951,00	26 951,00	
7788 Produits exceptionnels divers	0,00	229,00	
Résultat	64 237,00		
Report résultat 2018 excédentaire	64 237,00		

PRESENTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - Fonction 820

Résultat de l'exercice 2019

FONCTIONNEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	190 685,30	non repris
	Dépenses	200 679,82	non repris
Résultat de l'exercice	Déficitaire	-9 994,52	

Résultat de clôture de l'exercice 2019

	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Fonctionnement	64 237,31	-9 994,52	54 242,79

INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses d'investissement	104 083,00	26 951,00	77 132,00
Chapitre 13	26 951,00	26 951,00	0,00
13911 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat Etat et établissements nationaux	17 000,00	17 000,00	0,00
13913 Subvention d'investissement transférées au compte de résultat Département	9 951,00	9 951,00	0,00
Chapitre 20	57 250,00	0,00	57 250,00
202 Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	27 375,00		27 375,00
2031 Frais d'études	27 375,00		27 375,00
2051 Concessions, brevets, licences, logiciels	2 500,00		2 500,00
Chapitre 21	15 000,00	0,00	15 000,00
2183 Matériel de bureau et informatique	5 000,00		5 000,00
2184 Mobilier	5 000,00		5 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	5 000,00		5 000,00
Chapitre 020	4 882,00	0,00	
020 Dépenses imprévues	4 882,00		
Recettes d'investissement	104 083,00	40 029,12	
Chapitre 10	0,00	4 454,00	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	
10222 FCTVA	0,00	4 454,00	
Chapitre 13	0,00	0,00	
1311 Subvention d'équipement transférable	0,00	0,00	
1313 Subvention d'équipement transférable	0,00	0,00	
Chapitre 28	33 160,00	35 575,12	
<i>280 Amortissements des immobilisations incorporelles</i>			
2802 Amortissements des frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	26 949,00	29 365,30	
28031 Amortissements des frais d'études	4 415,00	4 145,00	
28051 Concessions et droits similaires	930,00	930,00	
<i>281 Amortissements des immobilisations corporelles</i>			
28183 Amortissement de bureau et matériel informatique	844,00	843,19	
28184 Amortissements du mobilier	292,00	291,63	
021	0,00	0,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat	70 923,00		
Report solde d'exécution 2018	70 923,00		

Envoyé en préfecture le 26/02/2020

Reçu en préfecture le 26/02/2020

Affiché le



ID : 001-250102258-20200218-CA2019-DE

PRESENTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT - Fonction 820

Solde d'exécution de l'exercice 2019

INVESTISSEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	40 029,12	non repris
	Dépenses	26 951,00	non repris
Résultat de l'exercice	excédentaire	13 078,12	
Résultat de clôture de l'exercice 2019			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	70 923,39	13 078,12	84 001,51

Conclusion : Report en R002 de 54 242,79 € et Report en R001 de 84 001,51 €



NOTE DE SYNTHÈSE JOINTE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET PRIMITIF 2020

Le syndicat mixte BUCOPA composé de 4 intercommunalités est financé à hauteur d'1 € par habitant qui constitue l'unique recette pérenne du syndicat. Rappelons à ce titre que ce montant est en dessous des cotisations constatées dans les SCoT de la région Auvergne-Rhône-Alpes, puisque l'on se situe plutôt en moyenne entre 1,3 et 2 € par habitant.

Depuis sa création, le syndicat mixte dispose d'1,5 équivalent temps plein. Il a bénéficié par ailleurs d'autres recettes liées notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre du SCoT, de la part d'autres collectivités : l'Etat au travers de dotation globale de fonctionnement et le Conseil départemental au travers d'une subvention exceptionnelle liée à l'élaboration du SCoT.

En 2019, le compte administratif présente un déficit en fonctionnement (- 9 994,52 €) et un bénéfice en investissement (13 078,12 €). Le résultat déficitaire en fonctionnement est comblé par des reports excédentaires qui diminuent progressivement.

En effet, le budget en fonctionnement présente un déficit structurel malgré des dépenses très contenues qu'il faudra surveiller. Les dépenses d'investissement sont moins importantes depuis l'approbation du SCoT mais il est important de garder des marges de manœuvre en vue notamment de modification à envisager dans la rédaction du SCoT.

A terme, la nécessité d'une réévaluation de la cotisation par habitant devra être étudiée.

En cette année électorale, le budget primitif 2020 ne prévoit pas de dépenses particulières et s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires présentées le 16 décembre 2019.

Il s'agira en effet de poursuivre les actions engagées pour la mise en œuvre du SCoT tout en prévoyant des actions spécifiques à destination des nouveaux élus.

A ce titre, les perspectives financières en investissement concerneront les actions suivantes :

Poursuite de la mission engagée en collaboration avec le CAUE pour la mise en œuvre d'une charte de qualité architecturale et paysagère.

- Mise en place d'actions de sensibilisation à l'attention des élus et techniciens sur les thèmes fédérateurs tels que le traitement qualitatif des ZAE, l'intégration au tissu urbain existant de nouveaux programmes d'habitation, optimisation foncière et gestion de la densité...
- Rédaction de nouvelles fiches sur les thématiques suivantes : prise en compte des énergies renouvelables dans les règlements de PLU, traitement architectural des ZAE...

- Présentation de la charte et des cahiers de recommandations dans chacune des 4 intercommunalités membres du BUCOPA et définition des modalités d'une prestation d'accompagnement des différents services ADS.

Coût global maximal de la convention 9 000 € TTC, en fonction des interventions réellement effectuées selon les modalités d'une convention annuelle qui devra être validée par la nouvelle équipe.

- Finalisation d'outils de suivi et d'évaluation du SCoT

Cette mission sera finalisée au premier semestre 2020, le syndicat mixte BUCOPA sera alors doté d'outils de suivi et d'analyse de l'évolution du territoire et les effets réels ou supposés de la mise en œuvre du SCoT. Cette dernière partie de mission aura un coût de 5 000 € HT.

En fonctionnement, les dépenses envisagées concerneront sous réserve de validation de la nouvelle équipe :

- Un séminaire de présentation et d'acculturation aux enjeux du SCoT et de sa mise en œuvre au travers des documents d'urbanisme locaux, pour un coût estimé à 3 500 € HT.
- Une mission d'étude pourrait être confiée à un groupe d'étudiants pour analyser la compatibilité avec le SCoT des PLU les plus anciens.

Enfin, des dépenses de formations professionnelles sont inscrites pour permettre aux agents de remplir au mieux leurs fonctions.